Mode d'attribution de l'allocation « MathStic » de l'ED Galilée

1) Répartition des contrats doctoraux

Une des allocations doctorales affectées au pôle MathStic de l'ED Galilée sera consacrée à favoriser les interactions entre les trois laboratoires de la Fédération MathStic, à savoir le LIPN, le LAGA et le L2TI. Dans l'éventualité où cette allocation doctorale ne serait pas pourvue à l'issue du concours, elle sera réattribuée à l'un des laboratoires du pôle MathStic. Cette priorité sera fixée chaque année par l'ED Galilée.

2) Spécificité du projet MathStic

Il s'agit de monter un projet scientifique « aux interfaces » impliquant dans l'encadrement de la thèse au moins deux des laboratoires, c'est à dire deux codirecteurs (ou éventuellement un directeur et un co-encadrant) dans deux laboratoires différents de la fédération MathStic.

Les candidats devront être retenus par le comité de sélection des thèses des deux laboratoires concernés.

Outre le support de ces deux laboratoires, le doctorant retenu sur cette allocation doctorale bénéficiera durant sa thèse d'un soutien spécifique de la fédération MathStic.

L'affichage comme projet MathStic, avant la candidature des postulants au doctorat, devra se faire au moment de la remontée des sujets en concertation avec les deux directions des laboratoires.

3) Candidature sur les autres allocations doctorales de l'ED Galilée

Un candidat sur l'allocation doctorale « MathStic » de l'ED Galilée pourra candidater également à un (**mais au plus un**) des concours des trois laboratoires (LAGA, LIPN, L2TI) sur les allocations doctorales de l'ED Galilée, et cela, avec le même projet de thèse (i.e. même sujet et même encadrement).

Dans le cas de cette double candidature (MathStic, allocation classique ED Galilée), l'organisation pratique conduira le candidat à passer deux auditions devant les deux jurys appropriés.

Une fois les classements établis par les jurys des différents concours, l'admission sur le concours MathStic sera prioritaire : le candidat en position éligible sur le concours MathStic sera retiré de la liste de l'autre concours auquel il a participé.

Ces dernières dispositions s'appliquent uniquement aux allocations doctorales de l'ED Galilée et n'affectent pas les demandes d'autres modes de financements possibles de la thèse.

4) Jury pour le projet MathStic

Le jury se déroulera indépendamment des jurys du LAGA et du LIPN-L2TI même s'il peut être commode de regrouper les dates d'auditions, et se composera de deux représentants du LAGA, deux représentants du LIPN, deux représentants du L2TI, avec un représentant de la direction de l'ED Galilée et un représentant de la direction de la fédération MathStic. Les membres du jury devront être titulaires d'une HDR ou équivalent, et tant que faire se peut, le jury devra refléter la parité homme-femme.

Les membres suivants devront siéger obligatoirement dans le jury :

- a) Le directeur ou le directeur adjoint de l'ED Galilée,
- b) Le directeur de chaque laboratoire ou à défaut un représentant de chaque laboratoire auprès de l'ED Galilée,
- c) Un représentant associé à l'un des trois pôles de la Fédération MathStic,
- d) Parmi les deux représentants par laboratoire, devra figurer au moins une personne ayant assisté à un des deux jurys LAGA et LIPN-L2TI.

En cas de conflit d'intérêt, du fait de l'implication dans un projet de thèse, un membre du jury devra se faire remplacer.

Dispositions pour les allocations doctorales Galilée 2019/2020

- 1) Répartition des 10 allocations doctorales 2019/2020 du pôle MathStic
- 1 pour le L2TI
- 4 pour le LAGA
- 4 pour le LIPN
- 1 pour la fédération MathStic (LAGA, LIPN, L2TI)

Cette année 2019/2020, si le concours MathStic n'est pas pourvu, l'allocation doctorale sera réattribuée au LIPN.

2) Précisions sur les dates 2019/2020

- Remontée des sujets le 22 mai.
- Jury du LIPN-L2TI le 1er juillet.
- Jury LAGA le 8 juillet.
- Jury « MathStic » le 8 juillet.

3) Représentants des trois pôles de la fédération MathStic 2019/2020

- A. Mokraoui, R. Wolfler pour Optimisation et Apprentissage
- L. Halpern, K Boussetta pour Calcul Haute Performance et Systèmes Distribués
- Y Hu et L. Pournin pour Physique Mathématique, Physique Statistique et Combinatoire